



LA RIPOSTE DU PNUD AU SIDA

ACCÉLÉRER LES PROGRÈS MONDIAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN



“ Certains des progrès les plus nets à relever dans le cadre de la réalisation des OMD sont ceux liés à l’arrêt et l’inversion de l’épidémie du SIDA. Nous devons poursuivre ces efforts collectivement, tout en appliquant les enseignements et les succès de la riposte au SIDA aux autres OMD relatifs à la santé.”

Kemal Derviş, Administrateur du PNUD, Juin 2008

CONTENU

- I. Introduction.....2
- II. Contribution du PNUD à la Riposte Globale Contre le SIDA3
 - 1. Planification du Développement et Intégration du VIH 4
 - Intégration du SIDA dans les plans de développement..... 4
 - Évaluation et atténuation de l'impact du SIDA 5
 - Appui aux stratégies et plans d'action contre le SIDA 6
 - VIH et crises humanitaires 6
 - 2. Gouvernance des Ripostes au SIDA..... 8
 - Renforcement de la coordination 8
 - Appui à la décentralisation 8
 - Renforcement des partenariats entre l'État et la société civile 9
 - 3. Questions Juridiques, Droits De l'homme et Questions Sexospécifiques ... 10
 - Droits de l'homme..... 10
 - Égalité entre les sexes 11
 - Minorités sexuelles 12
 - Échanges commerciaux, ADPIC et accès aux médicaments..... 12
 - 4. Santé Publique et Partenariats de Développement 14
 - Partenariat du PNUD avec le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, 14
la Tuberculose et le Paludisme
 - Santé publique et développement 15



INTRODUCTION

Au cours des dernières années, l'épidémie du SIDA a peu à peu changé de nature grâce aux efforts remarquables entrepris pour améliorer l'accès à la prévention et au traitement du VIH qui ont commencé à porter leurs fruits. S'ajoutant à la résolution de l'ensemble des pays et aux actions communautaires visant à enrayer la progression de l'épidémie, l'augmentation sans précédent des ressources financières allouées aux programmes de lutte contre le VIH a conduit à un certain optimisme. Le nombre annuel des nouvelles infections à VIH semble décroître depuis quelques années, en particulier chez les jeunes femmes dans les régions les plus touchées du globe. En 2007, un million de patients supplémentaires a commencé à recevoir un traitement contre le SIDA, ce qui porte à trois millions le nombre total de personnes recevant un traitement dans les pays à revenus bas et moyens. De plus, un nombre croissant de mères a aujourd'hui accès à des traitements permettant d'empêcher la transmission du VIH à leurs nourrissons.

Les progrès relatifs au passage à l'échelle des services essentiels restent toutefois insuffisants au regard de l'évolution de l'épidémie dans de nombreuses régions. En 2007, plus de 33 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde. Deux millions et demi d'entre elles ont été infectées par le virus rien que cette année là et plus de deux millions ont succombé à des maladies liées au SIDA. L'Afrique subsaharienne reste la région la plus durement touchée, et le SIDA y est la principale cause de décès. En dépit d'une baisse du nombre total des nouvelles infections dans le monde, des pays comme la Chine, l'Indonésie et la Russie ont connu une augmentation du nombre d'individus nouvellement infectés. Par ailleurs, une recrudescence de l'épidémie est à noter au sein de certaines populations dans des pays qui avaient réussi à ralentir la progression du VIH.

Au plan mondial, les femmes représentent la moitié de toutes les personnes vivant avec le VIH ; mais en Afrique subsaharienne, environ soixante pour cent des adultes séropositifs sont de sexe féminin. Les femmes et les filles continuent à assumer la prise en charge des familles et des communautés affectées par le SIDA. Dans toutes les régions, les groupes marginalisés qui sont particulièrement exposés au risque d'infection – y compris les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, les consommateurs de drogue et les travailleurs du sexe – sont souvent dans l'incapacité d'obtenir l'accès à l'information essentielle sur le VIH et aux services de prévention et de prise en charge.

Le défi aujourd'hui est de consolider les gains enregistrés jusqu'à présent dans la riposte à l'épidémie afin de les transformer en succès sanitaires durables. Pour cela, il est nécessaire de comprendre la nature de l'épidémie du VIH dans les différentes régions du monde et de veiller à ce que les réponses locales soient basées sur des stratégies fondées sur des données probantes qui touchent les populations affectées ainsi que celles qui sont le plus à risque. Cela exige également un engagement incessant en faveur d'une expansion des programmes dont l'efficacité a été démontrée.

II CONTRIBUTION DU PNUD À LA RIPOSTE GLOBALE CONTRE LE SIDA

En tant que Coparrainant fondateur du Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), le PNUD joue un rôle important dans la riposte mondiale à ce fléau. Il est évident que la lutte contre le VIH s'inscrit dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en particulier les cibles qui ont trait à la réduction de la pauvreté, à l'éducation primaire universelle, à la promotion de l'égalité entre les sexes, à la réduction de la mortalité infantile, à l'amélioration de la santé maternelle et au combat contre la tuberculose.

La riposte du PNUD au SIDA a été définie selon les recommandations de la « répartition des tâches » de l'ONUSIDA, qui assigne des responsabilités spécifiques à chacun des dix organismes coparrainants et au Secrétariat du Programme Commun, en fonction de leurs mandats et de leurs avantages comparatifs. Le PNUD est l'organisme de l'ONU chargé principalement de la planification du développement et de l'intégration du VIH dans ce processus, de la gouvernance en matière de riposte au SIDA, ainsi que des questions liées aux mesures législatives, aux droits de l'homme et au genre, y compris les minorités sexuelles. En outre, le PNUD contribue aux efforts des partenariats pour la santé publique et le développement, par le biais de sa collaboration avec le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, le partenariat 'Faire reculer le paludisme' et les programmes spéciaux sur la reproduction humaine et les maladies infectieuses qui touchent les populations pauvres de façon disproportionnée.

1. PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ET INTEGRATION DU VIH

Intégration des ripostes au SIDA dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les plans de développement nationaux et les processus macroéconomiques

Les ripostes nationales au SIDA se révèlent bien plus efficaces si elles ne se limitent pas à traiter le VIH seulement comme un problème de santé, mais qu'elles font appel à un nombre plus important de secteurs et d'acteurs. Intégrer le SIDA dans les processus de développement est un bon moyen de s'assurer du lien entre les actions relatives au VIH et les initiatives nationales de développement ainsi que les stratégies de réduction de la pauvreté, tout en permettant à divers partenaires de contribuer, chacun avec ses avantages comparatifs, aux initiatives contre le SIDA. Le PNUD encourage l'intégration adéquate des questions liées au VIH et celle de leur financement dans les instruments nationaux de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté. Il renforce l'évaluation et la mise en œuvre de stratégies visant à atténuer les impacts socioéconomiques du SIDA. Et en collaboration avec la Banque mondiale, il appuie l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux de lutte contre le SIDA.

Intégration du SIDA dans les plans de développement

Les méthodologies d'intégration se révèlent particulièrement efficaces pour la prévention du VIH et l'atténuation de son impact lorsqu'elles reposent sur des résultats attestés et tiennent compte des réalités locales. A ce titre, des pays ayant différents types d'épidémie de VIH doivent adopter des approches différentes en ce qui concerne cette intégration. Dans les pays les plus durement touchés, le SIDA est devenu le principal obstacle au développement et a radicalement raccourci l'espérance de vie. Dans de tels contextes, il est essentiel de mobiliser tous les secteurs pour la prévention et la prise en charge liées au VIH et pour la mitigation des besoins, tout en faisant face à l'impact de l'épidémie sur les priorités de chaque secteur, par exemple en mettant en place des stratégies pour compenser la disparition d'enseignants à cause du SIDA dans le secteur scolaire. L'intégration du VIH dans les secteurs non sanitaires est également importante en cas d'épidémie de type faible ou concentrée, mais elle doit alors être axée sur les besoins des groupes faisant face aux risques les plus élevés et les prioriser. Ainsi, une collaboration avec la police et la justice, au lieu d'être un obstacle à l'atteinte de résultats, facilite les efforts de prévention auprès des populations marginalisées.

Le PNUD encourage les initiatives ciblées d'intégration pour que les causes et conséquences du SIDA soient prises en compte dans le cadre des processus de développement plus larges. En collaboration avec la Banque mondiale et le Secrétariat d'ONUSIDA, le PNUD pilote la mise en œuvre d'un programme commun visant à renforcer les capacités des pays afin qu'ils puissent mieux incorporer les ripostes au VIH dans la planification nationale et les efforts d'allocation des ressources, en particulier dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Depuis le lancement du programme en 2005, 25 pays d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes et d'Europe de l'Est ont bénéficié d'un soutien pour l'intégration du SIDA dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté et leurs plans nationaux de développement. Pour répondre aux multiples facettes de l'épidémie, le programme encourage une participation plus large des

parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Il aide également les pays à faire en sorte que la planification et l'élaboration de politiques résultent sur une mise en œuvre pratique des ripostes au SIDA dans tous les secteurs clés et les programmes décentralisés. Enfin, il améliore la mise en conformité des stratégies et budgets nationaux sur le SIDA avec les plans sectoriels, les DSRP et les cadres de dépenses à moyen terme.

Rwanda

La Banque mondiale et le Secrétariat d'ONUSIDA ont apporté leur appui au **Rwanda** pour la préparation de sa deuxième stratégie de réduction de la pauvreté. L'une des principales faiblesses mise en évidence lors de l'évaluation de la première stratégie est que les actions contre le VIH étaient axées sur le secteur de la santé et ne tenaient pas compte de l'impact transversal de l'épidémie sur les autres secteurs ; elles entravaient la réalisation des objectifs de développement économique et de réduction de la pauvreté. L'assistance fournie à la Commission Nationale de Contrôle du SIDA a permis d'assurer que le SIDA soit incorporé dans les douze secteurs de la deuxième stratégie de réduction de la pauvreté. Un tel processus a encouragé et bénéficié de la participation de multiples parties, y compris la société civile et les personnes vivant avec le VIH. En outre, grâce à la formation de personnel dans les comités de contrôle du SIDA et l'élaboration de listes de vérification au niveau des districts, le programme a favorisé la mise en conformité des plans de district sur le SIDA avec la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Évaluation et atténuation de l'impact du SIDA

Le VIH, qui aggrave souvent la pauvreté et disloque les structures sociales, a un impact dévastateur sur les individus et les familles. S'il s'ajoute à la stigmatisation et à l'isolement social, les conséquences du VIH peuvent se révéler particulièrement accablantes pour un individu dans les environnements à faible prévalence. Dans les milieux où la prévalence est plus élevée, les impacts cumulés du VIH sur les individus, les familles et les communautés ont un effet négatif sur les secteurs et les efforts de développement national. Le PNUD œuvre à la prise en compte du fardeau social et économique de l'épidémie. A cet effet, il fournit des outils qui permettent d'en évaluer les coûts socioéconomiques et met en place des stratégies visant à en atténuer les effets sur les secteurs, les communautés et les ménages. Ainsi, au Cambodge, en Chine et en Indonésie, le PNUD a lancé des études socioéconomiques stratégiques pour évaluer l'impact du VIH sur les revenus, l'emploi, l'éducation des enfants et les responsabilités des femmes et des filles dans les familles affectées. Ces études prennent également en compte la stigmatisation et la discrimination, les relations au sein de la famille et de la communauté et les impacts sur la sécurité sociale.

Appui aux stratégies et plans d'action contre le SIDA

Le service Stratégie et Plan d'Action contre le SIDA (ASAP) a été créé pour fournir un guichet unique où les pays peuvent requérir des conseils et un appui technique pour la planification d'actions contre le SIDA. C'est la Banque mondiale qui gère ce programme, avec une aide du Secrétariat d'ONUSIDA et des Coparrainants. Ses activités comprennent des revues rapides par les pairs de versions préliminaires de stratégies et de plans contre le SIDA, un soutien technique et financier pour la formulation de plans d'action, et enfin des outils, directives et formations qui permettent d'évaluer et améliorer les stratégies relatives au SIDA. Le PNUD apporte un appui important à ASAP en mettant à contribution son réseau de centres régionaux et de bureaux de pays, afin d'aider à l'élaboration de stratégies nationales et régionales contre le SIDA. Il répond aux requêtes d'ASAP relatives aux évaluations par les pairs des stratégies et plans d'action. Il fournit aussi une assistance technique ciblée, y compris des missions de soutien au pays pour soutenir le développement de plans stratégiques nationaux et pour le renforcement des capacités des décideurs et cadres en matière de planification stratégique, de politiques et de plaidoyer.

VIH et crises humanitaires

Les pays émergeant d'un conflit ou d'une crise humanitaire doivent souvent faire face à des conditions qui peuvent faciliter la propagation du VIH, notamment des mouvements de population importants, une insuffisance de services sociaux et sanitaires, et des violences basées sur le sexe. Le PNUD collabore avec ses partenaires pour mettre en place des programmes sur le VIH dans les pays sortant de crises et apporte sa contribution au passage à l'échelle des services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH. Il se préoccupe essentiellement des contraintes organisationnelles et techniques qui empêchent les populations nécessitant une assistance humanitaire à accéder à cette dernière. Il veille tout particulièrement à ce que les besoins humanitaires et ceux liés au VIH soient incorporés dans les cadres d'aide nationale et internationale ayant trait aux questions humanitaires et à celles relatives au développement et au SIDA. Dans de tels contextes, la participation des acteurs humanitaires autant que ceux du développement est essentielle pour que la question du VIH soit traitée de façon adéquate dans les pays qui sont en transition d'une situation de crise à une situation de relèvement.





2. GOUVERNANCE DES RIPOSTES AU SIDA

Renforcement des capacités nationales pour une gouvernance inclusive et une coordination des ripostes au SIDA et participation accrue de la société civile et des personnes vivant avec le VIH dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes sur le SIDA

Alors que les initiatives pour lutter contre l'épidémie du SIDA se multiplient, les pays à revenus faibles et moyens se débattent souvent avec les complexités inhérentes à la coordination d'une riposte nationale au SIDA qui soit globale et prise en main par le pays même et qui encourage la participation de divers acteurs, y inclus la société civile et les personnes vivant avec le VIH. Le PNUD renforce la gouvernance des ripostes au SIDA en assistant les autorités nationales et locales en charge du SIDA à consolider leurs capacités pour coordonner les actions sur le VIH, notamment en harmonisant l'aide du système de l'ONU et celle des donateurs. Le PNUD incite aussi les hommes et les femmes vivant avec le VIH ainsi que la société civile à s'impliquer plus dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes sur le SIDA.

Renforcement de la coordination

Les ripostes nationales au SIDA sont plus efficaces lorsqu'elles sont prises en main par le pays même et qu'elles assurent une coordination efficace des efforts des diverses parties prenantes. Le PNUD soutient les pays pour l'amélioration de l'architecture de leur riposte au SIDA en favorisant l'application des « trois principes » pour la coordination des politiques nationales du SIDA : un cadre national d'action pour le SIDA, une autorité nationale et un système de suivi et d'évaluation. Responsable du système de Coordonnateur Résident, le PNUD encourage aussi la coordination des ripostes au SIDA du système de l'ONU au niveau des pays, et appuie la création d'équipes communes de l'ONU sur le SIDA, avec des programmes communs d'assistance aux ripostes nationales.

Appui à la décentralisation

Les municipalités et les autorités de districts dirigent souvent les ripostes contre le SIDA. Dans la plupart des cas, elles sont responsables de superviser non seulement les services de santé, mais aussi les activités qui, dans les secteurs non sanitaires, influent sur les programmes ayant trait au SIDA. Le PNUD collabore avec les autorités locales pour mettre en évidence leur rôle essentiel, pour recenser et promouvoir les bonnes pratiques de décentralisation des actions contre le SIDA et pour inviter les autorités nationales en charge du SIDA à former des partenariats efficaces avec les acteurs au niveau local. Au plan international, le PNUD entretient une longue relation de partenariat avec l'Alliance des maires et des dirigeants municipaux sur le VIH/SIDA en Afrique. Il lui a ainsi fourni, en 2008, une assistance technique pour la rédaction de la Feuille de route sur le VIH et le SIDA mise au point par les dirigeants d'administrations locales lors de la sixième Conférence de l'Alliance mondiale des villes contre la pauvreté.

Renforcement des partenariats entre l'État et la société civile

Pour être efficaces, les ripostes nationales au SIDA exigent un partenariat solide entre l'État et la société civile, avec l'implication entière des hommes et des femmes vivant avec le VIH. L'engagement de la société civile est au cœur de l'élaboration de toute stratégie nationale réussie, de sa mise en œuvre et du passage à l'échelle de la provision de services à ceux qui en ont le plus besoin. Pourtant, quand il s'agit du SIDA, la société civile, les organisations communautaires et autres acteurs clés sont rarement invités à prendre part aux processus nationaux de planification et subsidiairement inclus dans les structures de gouvernance. En créant des plateformes pour le partage des informations et l'identification d'actions conjointes, le PNUD accompagne les pouvoirs publics pour qu'ils renforcent leur interface avec la société civile. En association avec l'Institut Africain de l'ONU pour le Développement Économique et la Planification, le PNUD a créé un cours de deux semaines sur la gouvernance, le SIDA, et le développement en Afrique. Celui-ci est destiné aux décideurs nationaux et au personnel technique afin de promouvoir les processus inclusifs de gouvernance. Le PNUD offre également un appui aux réseaux de personnes vivant avec le VIH et aux groupes de femmes séropositives afin que celles-ci puissent participer de façon plus concrète à l'élaboration et à la programmation des politiques contre le SIDA, et pour renforcer leurs capacités en matière d'organisation, de leadership et de création de réseaux.

Burkina Faso

Au **Burkina Faso**, le PNUD soutient le programme d'appui au monde associatif de lutte contre le SIDA (PAMAC) afin de toucher les organisations à base communautaire à travers le pays. Le PAMAC répartit les ressources financières et techniques du PNUD pour aider les groupes locaux à gérer les programmes sur le VIH dans leurs communautés. Le projet a accompagné 142 organisations communautaires et a formé plus de 400 représentants sur les conseils et tests volontaires, la prévention, l'accès à une prise en charge communautaire et la gestion des organisations. Près de 350.000 personnes en ont bénéficié grâce à un accès accru aux services d'information et de dépistage. Le projet offre aussi un soutien régulier à plus de 20.000 personnes vivant avec le VIH, que ce soit chez elles ou en milieu hospitalier, ainsi que des séminaires sur les options en matière de traitements et de services juridiques.

3. QUESTIONS JURIDIQUES, DROITS DE L'HOMME ET QUESTIONS SEXOSPÉCIFIQUES

Mise en œuvre de politiques et de programmes pour protéger les droits des personnes affectées par le SIDA et des minorités sexuelles, pour lutter contre les vulnérabilités liées au sexe et pour aider les pays à profiter des flexibilités de l'ADPIC pour améliorer l'accès au traitement

La propagation du VIH est souvent alimentée par des violations de droits de l'homme, y compris les discriminations contre les femmes et les groupes faisant face aux risques les plus élevés comme les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, les consommateurs de drogue injectable et les travailleurs du sexe. La stigmatisation, la discrimination et la violence peuvent aussi être le résultat d'un statut sérologique réel ou supposé. La protection des droits des personnes vivant avec le VIH et des populations courant les risques les plus élevés ainsi que la promotion de l'égalité entre les sexes sont des éléments centraux de toute riposte efficace au SIDA. Le PNUD aide les pays à créer un environnement favorable aux droits de l'homme en encourageant la promulgation et l'application de lois qui protègent les droits des personnes affectées par le VIH. Afin de réduire la vulnérabilité au VIH, il œuvre également pour la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes, l'autonomisation des femmes et des filles et l'implication des hommes et des garçons dans la remise en question de normes sexistes nuisibles. En outre, le PNUD promeut les législations sur les échanges commerciaux et la propriété intellectuelle qui garantissent un accès équitable aux médicaments contre le SIDA.

Droits de l'homme

Les violations des droits de l'homme représentent un obstacle substantiel à la réalisation de l'accès universel aux services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH. Ces violations créent aussi un environnement qui facilite la transmission du virus et aggrave l'impact de l'épidémie sur les personnes vivant avec le VIH et sur celles qui sont vulnérables aux infections. Pour obtenir des résultats durables, la riposte à l'épidémie doit être ancrée dans les principes des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes. Le PNUD apporte son appui à l'examen, l'adoption et l'application de lois qui favorisent le respect des droits des personnes vivant avec et affectées par le VIH et qui font progresser l'implication réelle des femmes et des hommes vivant avec le VIH dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des ripostes nationales et locales contre le SIDA. Dans plusieurs États Arabes et dans des pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes, le PNUD a procédé à une analyse de la législation et fourni une assistance pour la rédaction de lois nationales, notamment à travers des formations pour les législateurs, les parlementaires, les autorités en charge du SIDA et les associations de personnes vivant avec le VIH. Pour lutter contre la marginalisation, l'exclusion sociale et la discrimination, le PNUD s'associe avec les principaux acteurs, dont les pouvoirs publics, la société civile, les dirigeants religieux et communautaires, les médias et les artistes, afin de promouvoir les droits de l'homme et de remettre en cause les préjugés contre les personnes vivant avec le VIH et les populations courant les risques les plus élevés.

Égalité entre les sexes

Les inégalités entre les sexes et les relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes figurent parmi les grands moteurs de la transmission du VIH. Le comportement violent d'un partenaire intime, les difficultés à négocier des rapports sexuels sans danger et d'autres manifestations de l'inégalité entre les sexes sont étroitement associés au risque d'infection au VIH chez les femmes. Le PNUD renforce les capacités des partenaires nationaux à intégrer de façon effective l'analyse et la programmation sexospécifiques dans les ripostes au SIDA. Il encourage une plus grande implication des femmes vivant avec le VIH et des associations de femmes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des ripostes au SIDA. Le PNUD aide également les pays à faire face aux questions de stigmatisation et de discrimination envers les femmes affectées par le SIDA, notamment la violence sexuelle, la traite des êtres humains et le partage inégal des prises en charge. Il appuie aussi les initiatives visant à faire progresser l'habilitation économique des femmes ainsi que le droit des femmes à la propriété et à l'héritage. En Asie du Sud, une initiative régionale du PNUD s'occupe particulièrement des liens entre la vulnérabilité des femmes et des filles et la traite des êtres humains et le SIDA. Cette initiative, qui se fait en partenariat avec 13 ONG, doit avoir touché plus de 600.000 femmes et a sensibilisé les membres de l'appareil judiciaire et policier de même que d'autres décideurs sur les liens entre la traite des êtres humains et le VIH. Par ailleurs, le PNUD insiste sur le rôle essentiel que les hommes et les garçons peuvent jouer pour défendre l'égalité des sexes pour une riposte au SIDA renforcée.

Équateur

En **Équateur**, le PNUD travaille en concertation avec ONUSIDA pour aider les pouvoirs publics à élaborer un nouveau plan stratégique national sur le SIDA, avec des actions détaillées sur plusieurs fronts, notamment des interventions spécifiques visant les femmes et les groupes à haut risque. Le plan s'inspire d'une analyse qui reconnaît que l'épidémie ne représente pas seulement une question de santé publique et considère que l'inégalité entre les sexes est l'un des facteurs de propagation du VIH. Une collaboration parallèle avec l'UNIFEM a fait prendre conscience de la vulnérabilité des femmes face au VIH par le biais de formations destinées aux fonctionnaires gouvernementaux et aux membres de la société civile. L'UNIFEM, le PNUD ainsi que le Conseil national des femmes mettent également en place un programme de soutien aux femmes séropositives et œuvrent ensemble pour développer les capacités des spécialistes des questions de genre dans le domaine du SIDA et celles des acteurs impliqués dans les initiatives relatives au SIDA dans le domaine du genre.

Minorités sexuelles

Il devient de plus en plus évident que le niveau des fonds et ressources alloués à la programmation visant les minorités sexuelles – les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, par exemple, ou les populations transsexuelles – est largement insuffisant pour enrayer l'épidémie du SIDA. Ces groupes sont particulièrement vulnérables au VIH, mais figurent rarement dans les plans nationaux sur le SIDA et sont très mal desservis par les programmes contre le VIH. Le PNUD, en collaboration avec le Secrétariat d'ONUSIDA et les coparrainants, promeut la mise en place de programmes sur le VIH pour les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes et les transsexuels et pousse à l'utilisation d'approches axées en faveur des droits de l'homme et du genre pour lutter contre la stigmatisation, la discrimination et autres violations des droits humains commises contre les groupes marginalisés à cause d'un statut sérologique réel ou supposé, de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle. Ainsi, le PNUD a appuyé la création d'un cadre national de travail sur les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes et le VIH en Chine, afin de renforcer l'appropriation des initiatives à mener par les communautés locales et leur engagement pour la prévention, le conseil et le dépistage du VIH.

Échanges commerciaux, ADPIC et accès aux médicaments

Même si le nombre de personnes ayant accès aux traitements antirétroviraux a augmenté de façon significative dans le monde, il reste extrêmement difficile de mettre ces traitements à la disposition de tous ceux qui en ont besoin. Le tissu complexe de brevets existant dans les législations nationales et les obligations concernant la propriété intellectuelle contenues dans les accords commerciaux peuvent empêcher des pays de fournir ces médicaments à un coût abordable et de façon pérenne. L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation Mondiale du Commerce offre des flexibilités et des garanties qui se sont révélées des outils utiles pour améliorer l'accès au traitement dans les pays à revenus bas et moyens. Le PNUD offre un appui technique et politique aux États pour la rédaction des aspects de la législation sur la propriété intellectuelle qui concernent la santé publique. Il appuie les initiatives de l'ONU en matière d'innovation, de transferts de technologie et d'accès accru aux traitements. Il renforce les capacités des pouvoirs publics à mettre en place une politique d'orientation sur la propriété intellectuelle de bonne pratique, en portant une attention particulière à la coopération Sud-Sud. Le PNUD, en collaboration avec l'OMS et le Thirld World Network, a appelé à une initiative commune pour étudier les régimes nationaux en matière de droit de la propriété intellectuelle et d'accès aux médicaments dans les États arabes. Cette initiative a permis la rédaction de neuf rapports pays qui serviront d'outils de plaidoyer au niveau national et informeront le public sur la protection de la propriété intellectuelle, l'ADPIC et les flexibilités dont disposent les pays en développement pour améliorer l'accès au traitement.



4. SANTÉ PUBLIQUE ET PARTENARIATS DE DÉVELOPPEMENT

Renforcement des capacités nationales pour la mise en œuvre de ressources et programmes sur le SIDA alimentés par des initiatives de financement multilatérales, y compris le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme

L'interaction entre le VIH, la tuberculose et le paludisme a des implications majeures en termes de santé publique dans un nombre important de pays à revenus bas et moyens. Les systèmes de santé déjà sous le poids de fortes demandes se retrouvent souvent dans l'incapacité de supporter la charge énorme que ces maladies représentent pour les gouvernements et les sociétés. Afin que les programmes de prévention et de traitement se renforcent mutuellement, le PNUD soutient les partenariats au niveau national et encourage une utilisation judicieuse des ressources du Fonds mondial. Le PNUD travaille aussi en étroite collaboration avec le partenariat 'Faire reculer le paludisme', le Programme spécial de recherche et de formation sur les maladies tropicales et le Programme spécial de recherche et de formation sur la reproduction humaine.

Partenariat du PNUD avec le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme

Le Fonds mondial est un partenariat public-privé novateur destiné à augmenter de façon significative les ressources consacrées aux actions contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Il repose sur un mécanisme de financement axé sur les résultats qui a été développé afin de réduire le fardeau que représentent trois des maladies les plus dévastatrices au monde, lesquelles constituent une menace considérable pour la stabilité et la croissance de nombreux pays.

Le PNUD travaille en partenariat avec le Fonds mondial pour contribuer à la bonne utilisation de ses subventions au niveau national. En fournissant un appui aux bénéficiaires principaux, aux partenaires chargés de la mise en œuvre au niveau local et aux instances de coordination nationale, le PNUD renforce les capacités des pays à gérer judicieusement les projets du Fonds mondial et à en suivre les résultats. Dans des circonstances exceptionnelles ou dans des situations particulières d'urgence, les partenaires nationaux peuvent demander au PNUD de gérer les subventions du Fonds mondial. En général, ce genre d'accord n'existe que pour une durée déterminée. Au cours de cette période, les capacités d'un ou plusieurs bénéficiaires principaux locaux sont renforcées, pour qu'ils puissent reprendre le flambeau et continuer le travail commencé par le PNUD dans des domaines comme la planification de projet, l'administration des subventions subsidiaires et des contrats, la gestion de fonds, les achats, et le suivi et l'évaluation. Comme le PNUD agit en général en tant que bénéficiaire principal dans les pays qui font face à des crises complexes ou autres circonstances exceptionnelles, les obstacles rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre des projets sont considérables. Le PNUD a fourni un appui à 36 pays depuis le début de ce partenariat et a réussi le transfert des responsabilités du bénéficiaire principal d'une ou plusieurs subventions dans sept d'entre eux : l'Argentine, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Haïti, le Honduras et le Zimbabwe. En juin 2008, le PNUD était le bénéficiaire principal de 63 subventions dans 26 pays.

À la fin de l'année 2007, les subventions du Fonds mondial gérées par le PNUD avaient permis d'obtenir des résultats considérables, particulièrement l'accès aux traitements antirétroviraux à plus de 100 000 personnes, la provision de la prophylaxie antipalustre à près de cinq millions d'individus. Des services de prévention du VIH, de la tuberculose et du paludisme ont été fournis à plus de neuf millions de personnes et plus d'un million et demi d'individus ont bénéficié des services de conseils et de dépistage du VIH.

Biélorussie

En **Biélorussie**, le PNUD est le bénéficiaire principal de la subvention VIH allouée par le Fonds mondial depuis 2004. En 2006, cette subvention a permis au nombre de personnes recevant un traitement antirétroviral de quadrupler. La même année, le projet a atteint plus de 14.000 consommateurs de drogue dans 58 centres de conseils fournissant des services comme l'échange de seringues, des conseils et des informations éducationnelles. Le projet a également organisé des actions de prévention visant les populations vulnérables, comme les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes et les travailleurs du sexe, en leur procurant du matériel informatif et des préservatifs. Une importante campagne médiatique baptisée « Leçon pour la Vie » et ciblant les écoles primaires du pays a été diffusée sur la chaîne de télévision nationale.

Santé publique et développement

Il est à présent reconnu que les schémas inégaux de développement et les violations des droits de l'homme peuvent miner la santé publique et qu'une mauvaise santé publique à son tour peut éroder le développement. Pour renforcer les liens entre la communauté du développement et celle de la santé publique, le PNUD est co-parrain ou partenaire de plusieurs initiatives importantes dans le domaine de la santé publique.

En tant que co-parrain du Programme spécial de recherche et de formation sur les maladies tropicales et du Programme spécial de recherche et de formation sur la reproduction humaine, le PNUD offre une aide consultative et de sensibilisation pour encourager une plus grande participation au niveau national concernant ces questions au niveau national et pour améliorer les liens entre les programmes et la provision de services liés aux OMD. De plus, en tant que co-parrain du programme 'Faire reculer le paludisme' et en tant que partenaire de l'initiative 'Halte à la tuberculose', le PNUD promeut et facilite les synergies entre ces partenariats et les subventions du Fonds mondial, et plus largement avec la planification du développement.



HIV/AIDS Group, United Nations Development Programme

304 East 45th Street, 10th Floor

New York, NY 10017

www.undp.org/hiv

Copyright 2008